ORDONNANCE COLLECTIVE

Centre de santé et de services sociaux du Granit

TITRE : Initier une mesure diagnostique : Procéder à l'électrocardiogramme (ECG)	**OC- 0013**
Référence à un protocole : Oui □ Non ☒ _____ **à une technique : Oui ☒ Non □ _____**	**Remplace :** **Date de révision prévue: mars 2012** **Date d'entrée en vigueur : 19 mars 2008**
Professionnels visés par l'ordonnance: Infirmière autorisée	
Secteurs d'activités visés : Urgence Soins intensifs Courte durée	
Groupe de personnes visées ou situation clinique visée : Patient de 18 ans et plus répondant aux indications	
Médecin répondant : Médecin de garde de l'unité visée	

1. **Indications :**

- Pouls <60 ou >120
- Pouls irrégulier
- Dyspnée d'apparition soudaine ou inexpliquée
- Syncope
- Douleur thoracique ou inconfort irradiant au dos, ou entre les omoplates ou au niveau des bras
- Douleur thoracique s'accompagnant de fatigue ou nausée ou diaphorèse

2. **Contre-indication:**

- aucune

3. **Procédures :**

- Selon technique, faire l'électrocardiogramme
- Rédiger note au dossier

4. **Limites/références au médecin**

- Présenter immédiatement l'électrocardiogramme au médecin de garde

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Dr Patrice Laframboise *Chef du département de médecine générale*	Date

PROCESSUS DE VALIDATION

Marie-Claude Brunelle *Directrice de la qualité des services et des soins infirmiers*	Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Dr Bernard Gélinas *Président du CMDP*	Date